

A.M.A.P « LE PANIER DES SAVEURS »
CONTRAT d'engagement avec la sarl Verger Bio d' Ohain
POMMES ET JUS - ANNEE 2022

PARTIES CONTRACTANTES

Le présent contrat est passé entre les producteurs :

Didier DUJARDIN et Anne LAMBLIN
Sarl le Verger bio d'OHAIN
15 rue du gros tilleul 59132 Ohain
Tel : 03.27.60.22.19
Mail : vergerbiodohain@gmail.com

Contrat débuté le :

Et L'adhérent de l'AMAP « Le panier des saveurs »

M., Mme, Mlle *

Demeurant :

Tel. Fixe : Mobile :

Courriel :

* Rayez la mention inutile

Merci d'écrire correctement pour la relecture

CONTENU DU CONTRAT

Le présent contrat est passé entre le consommateur et les producteurs pour l'approvisionnement bimensuel en panier de pommes **ou** jus, pendant une saison (24 distributions) à partir du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.

Les paniers sont d'un volume suffisant à la consommation de 2 ou 4 adultes en moyenne sur la saison. Les fruits sont cultivés selon des méthodes de production permettant de respecter la charte des AMAP et certifié ECOCERT.

La définition de la nature et de la quantité des produits fournis est faite en accord entre, d'une part, les producteurs et d'autre part, les consommateurs.

Les producteurs approvisionneront régulièrement sur la saison les adhérents de l'AMAP et les informera sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes.

Les distributions de fruits auront lieu le samedi selon le planning suivant :

08/01 - 22/01 - 19/02 - 05/03 - 19/03 - 02/04 - 23/04 - 03/09 - 10/09 - 24/09 - 09/10 - 23/10 - 05/11 - 19/11 - 03/12 - 17/12

Les distributions de jus auront lieu le samedi selon le planning suivant :

07/05 - 21/05 - 11/06 - 25/06 - 09/07 - 23/07 - 06/08 - 21/08

au local du secours populaire, 165 rue Maurice Berteaux à Bezons :

PRIX DE LA RÉCOLTE ET MODE DE PAIEMENT

Prix du « panier » ou part de la récolte que le producteur distribue au consommateur est de :

12,40€ TTC pour 4kg de fruits (16 fois)
et 4l de jus de fruits (8 fois)

6,20€ pour 2kg de fruits (16 fois)
et 2l de jus de fruits (8 fois)

OPTIONS (*)

PANIER

Intégralité : 297,60 €
En 2 fois : 148,80 €
En 3 fois : 99,20 €

DEMI-PANIER

Intégralité : 148,80 €
En 2 fois : 74,40 €
En 3 fois : 49,60 €

(*) Entourez votre choix.

Merci de libeller les chèques au nom de « Verger bio d'Ohain ».

NB : Le consommateur, faisant acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie et pour la couverture des risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles, **accepte de régler le jour de l'engagement, l'ensemble de la récolte par chèque(s) datés du jour de cet engagement.**

En cas de rupture de contrat le panier ne peut être remboursé, sauf cas précis après acceptation du producteur et des membres du bureau de l'association « Le panier des saveurs ».

En cas d'acceptation, le consommateur s'engage à trouver un remplaçant pour finir la saison.

ORGANISATION DES DISTRIBUTIONS

Le consommateur s'engage à venir chercher son panier sur le lieu de distribution.

En cas d'impossibilité, il appartient donc au consommateur de faire retirer son panier par un tiers dont il aura signalé l'identité au coordinateur de distribution ou au producteur.

PRODUCTEUR
Date et Signature

CONSOM'ACTEUR
Date et Signature(s)